

« Il y a une bonne quantité d'immeubles vétustes à Lille »

Marc Dumont, enseignant en urbanisme, souligne qu'une « bonne quantité » d'immeubles du centre-ville sont concernés par la vétusté. Un spécialiste du patrimoine lillois explique, lui, que l'un des bâtiments était « exceptionnel ».



Le point de vue de deux experts, Marc Dumont et Jean-Yves Méreau. PHOTOS PIERRE LE MASSON ET REPROS « LA VOIX »

PAR SOPHIE FILIPPI-PAOLI
sfilippipaoli@lavoixdunord.fr

LILLE. « On ne sait pas si la vétusté est en cause dans ce cas précis puisque, apparemment, une enquête a été demandée pour savoir s'il y a eu ou non défaut d'entretien. Mais il est certain que la ville est concernée par la vétusté et les logements vacants dans les mêmes proportions qu'ailleurs », souligne Marc Dumont, enseignant en urbanisme et aménagement du territoire à l'université de Lille. D'après lui, une « bonne quantité d'immeubles à Lille » sont vétustes. Certes, explique ce directeur adjoint de l'Institut d'aménagement, d'urbanisme et de géographie de Lille (IAUGL), des outils qui visent à améliorer l'habitat ancien existent mais la puissance publique ne peut pas intervenir directement auprès des propriétaires privés. « Il n'y a pas de moyens coercitifs sauf si l'insalubrité est déclarée. »

NI MARSEILLE NI BORDEAUX

À cela s'ajoute la protection dont bénéficie le centre-ville classé en « site patrimonial remarquable ».

« Il y a une quantité de procédures à respecter simplement pour changer des fenêtres. » Cela dit, continue Marc Dumont, les propriétaires d'immeubles n'investissent pas forcément dans la rénovation : « Les rez-de-chaussée qui accueillent des commerces peuvent être rénovés sans que les logements des étages du dessus soient concernés. Certains propriétaires se désengagent. »

« Le 44 de la rue, on l'appelait la Maison du Canon. Un bâtiment avec des poutres sculptées, qui avait été restauré et sauvé. »

Pour autant, souligne l'expert, on est loin de la proportion d'immeubles vétustes atteinte à Marseille ou Bordeaux, deux villes qui ont connu des effondrements d'immeubles. « Il y a eu un vrai travail contre les marchands de sommeil à Lille, plus que dans ces deux villes. Nous avons, historiquement, des services habitat puissants à Lille et au niveau métropolitain. Il y a une actualisation régulière du nombre de logements vacants et une

société d'économie mixte intervient sur l'habitat ancien dégradé. »

« UN ÉLÉMENT EXCEPTIONNEL » DU PATRIMOINE

Pour Jean-Yves Méreau, spécialiste du patrimoine lillois et président de Renaissance du Lille ancien, la ville rencontre deux autres difficultés : l'assèchement de ses sols, ce qui fait bouger les fondations, et des travaux qui fragilisent les bâtiments. « Je ne sais pas, dans ce cas précis, quels travaux ont été effectués, mais on suppose, à Lille, trop souvent, des murs porteurs pour agrandir des surfaces commerciales. Cela crée un problème de portance parce que les charges sont renvoyées vers des points trop faibles et, après, les murs craquent. »

Un point que tempère Marc Dumont : « Nous n'avons jamais eu d'alerte à ce sujet, cela doit être du cas par cas. »

Au niveau patrimoine, le numéro 44 de la rue Pierre-Mauroy était « un élément exceptionnel », continue Jean-Yves Méreau. « Il datait de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, on l'appelait la Maison du Canon. Un bâtiment avec des poutres sculptées, qui avait été restauré et sauvé. » ■

« J'EN TREMBLE ENCORE », DISAIT MARTINE AUBRY

« On a été informé par un jeune homme qui rentrait à 3 h du matin, et qui s'est rendu compte que la porte était ouverte et le mur étrangement de guingois. Les pompiers et la police municipale sont arrivés immédiatement, et nous avons un pris un arrêté de péril », indiquait Martine Aubry, sur les lieux en milieu de matinée (photo ci-contre). Le jeune homme dont elle parle, qui vit sur place, avait aperçu



une énorme fissure sur le mur et des « gravats tomber », et a eu la présence d'esprit de prévenir les secours de suite. La maire de Lille, qui mesure parfaitement que le pire a été évité grâce à cet excellent réflexe, s'est dite disposée à décerner la médaille de la ville à ce jeune homme, Thibault Lemay, un étudiant de 22 ans.

LE DÉPUTÉ ADRIEN QUATENNENS A RÉAGI

Le député Insoumis de la circonscription, Adrien Quatennens, en retrait de la vie publique depuis l'ouverture d'une enquête le visant pour des violences conjugales, a commenté l'effondrement dans un tweet, saluant également « la réactivité de celui qui a donné l'alerte ».

RUES ET COMMERCES FERMÉS

Un large périmètre de sécurité a été établi après l'effondrement des deux immeubles. En conséquence, la rue Pierre-Mauroy a été interdite aux piétons, de nombreux commerces ont été fermés (on ne savait pas hier soir quand ils pourraient rouvrir) et d'autres privés d'électricité.

L'HÔTEL VOISIN A ÉTÉ ÉVACUÉ



de poussières au-dessus de notre deuxième étage », écrit-elle.

« UN IMMEUBLE PAS FRAPPÉ D'INSALUBRITÉ », SELON LE MINISTRE

« Il n'y avait pas d'alerte particulière sur cet immeuble, ce n'était pas un immeuble frappé d'insalubrité », a affirmé le ministre délégué au Logement, Olivier Klein à l'AFP. Tout ce que l'on sait, pour le moment, est que la façade du numéro 42 de la rue Pierre-Mauroy était en travaux puisqu'il y avait un échafaudage, mais on ne connaît pas encore leur nature. Le ministre du Logement se rendra à Lille, certainement ce lundi : « On pourra faire des réunions de travail et voir si on a d'autres immeubles en péril, lancer les enquêtes nécessaires et essayer, avec la maire et le préfet, de comprendre ce qu'il s'est passé pour éviter qu'un tel drame ne se reproduise. » Olivier Klein va essayer d'échanger avec Thibault Lemay, l'étudiant qui a donné l'alerte et essayer de le rencontrer « s'il le souhaite ».